



Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports

CONTENTS

1

Thème de la CIPV pour 2019: «Santé des végétaux et renforcement des capacités»

2

Créer et publier un signalement d'organisme nuisible sur le PPI

3

Statistiques relatives aux signalements d'organismes nuisibles sur le PPI

Thème de la CIPV pour 2019: «Santé des végétaux et renforcement des capacités»

Le thème choisi pour l'année 2019, «Santé des végétaux et renforcement des capacités», a été célébré par une série d'activités organisées et coordonnées par le Secrétariat de la CIPV avec l'aimable soutien des Parties contractantes à la CIPV. À ce jour, les activités suivantes ont été organisées:

- ◆ discours de Mme Anne Bucher, Directrice générale de la DG Santé et sécurité alimentaire de la Commission européenne, lors de la 14ème session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP 14);
- ◆ séance thématique spéciale sur le thème «Santé des végétaux et renforcement des capacités» organisée le 4 avril 2019 à l'occasion de la CMP 14;
- ◆ séance parallèle visant à sensibiliser les membres de la CIPV aux différentes approches en matière de renforcement des capacités organisée le 1er avril 2019 à l'occasion de la CMP 14;
- ◆ séance de réflexion pour le personnel du Secrétariat de la CIPV organisée lors de la réunion annuelle 2019 qui s'est tenue le 27 janvier 2019.

Tous les documents rassemblés à ce jour sont disponibles sur la [page du PPI consacrée au renforcement des capacités](#). Voir aussi [cet article d'actualité](#) de la CIPV.

Les prochaines activités porteront sur la création d'une brochure thématique par la CIPV et l'organisation d'un séminaire de la CIPV lors de la réunion du Groupe sur la planification stratégique de la CIPV en octobre 2019. [leaflet and the organization of an IPPC Seminar during the IPPC Strategic Planning Group meeting in October 2019.](#)

Information pratique

Le 20 décembre 2018, à Rome, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2020 Année internationale de la santé des végétaux (AISV). Pour de plus amples renseignements sur cette initiative, voir [cette page](#) et aussi [celle-ci](#).



Créer et publier un signalement d'organisme nuisible sur le PPI

Pour créer ou actualiser un signalement d'organisme nuisible, veuillez suivre les étapes ci-après:

a) Créer un nouveau signalement d'organisme nuisible

- ◆ Connectez-vous au [PPI](#)



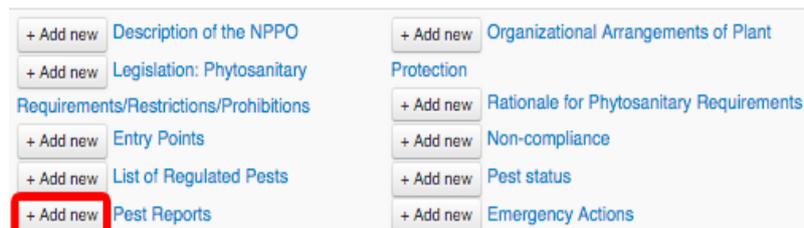
- ◆ Cliquez sur le bouton «**Modifier les informations sur le pays**»



Sous la section relative aux informations sur le point de contact, vous trouverez la liste des «**obligations nationales en matière de communication d'informations**».

- ◆ Pour ajouter un nouveau signalement, cliquez sur le bouton «**Ajouter nouveau**» à côté du titre «**Signalements d'organismes nuisibles**».

National Reporting Obligations



Vous voyez alors s'ouvrir un formulaire qui vous permet de saisir les données. Pour obtenir des instructions détaillées, voir le [Manuel sur les obligations nationales en matière de communication d'informations](#).

- ◆ Une fois les informations saisies, sauvegardez-les en cliquant sur le bouton «**Valider**» en bas de page.

Submit





Rappel:

Avant de publier un nouveau signalement, assurez-vous qu'il n'existe pas déjà un signalement analogue. Il est préférable de mettre à jour, dans la mesure du possible, un signalement déjà existant.

b) Mettre à jour un signalement d'organisme nuisible existant

- ◆ Pour afficher la liste des signalements d'organismes nuisibles soumis par votre pays, cliquez sur «**Signalements officiels d'organismes nuisibles**».

National Reporting Obligations

+ Add new	Description of the NPPO	+ Add new	Organizational Arrangements of Plant
+ Add new	Legislation: Phytosanitary		Protection
	Requirements/Restrictions/Prohibitions	+ Add new	Rationale for Phytosanitary Requirements
+ Add new	Entry Points	+ Add new	Non-compliance
+ Add new	List of Regulated Pests	+ Add new	Pest status
+ Add new	Pest Reports	+ Add new	Emergency Actions

- ◆ Pour mettre à jour un signalement, sélectionnez le signalement en question dans la liste des signalements d'organismes nuisibles soumis par votre pays, puis cliquez sur «**Modifier**» à droite.



Pest Reports from **Country**

- Go back
+ Add new pest report

Search:

Status	Report Number	Identity of Pest	Title	Publication Date	Last Updated	Last confirmed
	NRO-013	Abagrotis alternata - (ABAGAL)	Pest Report title	01 Aug 2019	01 Aug 2019	data revised on 01 Aug 2019

Edit

- ◆ Une fois les informations saisies, n'oubliez pas de les sauvegarder en cliquant sur le bouton «**Mettre à jour le signalement**» en bas de page.

Update Report



Statistiques relatives aux signalements d'organismes nuisibles sur le PPI on the IPP

Signalements d'organismes nuisibles			
Région	Nombre de parties contractantes	Nombre de parties déclarantess	Nombre de signalements
Afrique	49	19	78
Asie	25	14	61
Europe	45	20	181
Amérique latine et Caraïbes	33	19	110
Proche-Orient	16	0	0
Amérique du Nord	2	2	213
Pacifique Sud-Ouest	13	9	111
Total	183	69	755



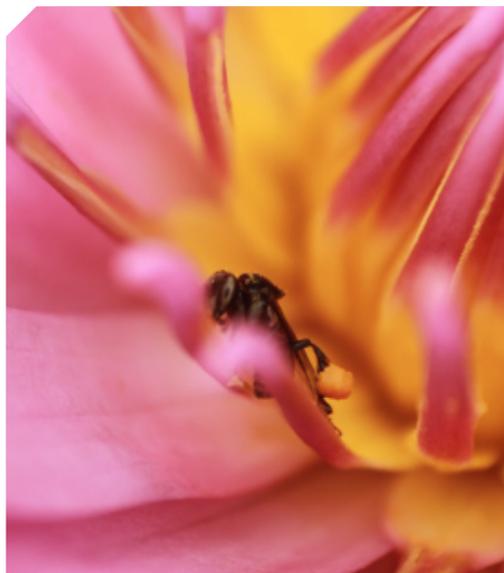
Appel à récits d'expérience en matière de santé des végétaux pour l'AISV 2020

La FAO et le Secrétariat de la CIPV ont lancé un appel à récits d'expérience en matière de santé des végétaux. Pour de plus amples renseignements sur cette initiative, voir [cette page](#).

Enquête sur les obligations nationales en matière de communication d'informations (ONC)

Le secrétariat de la CIPV a lancé une enquête afin de recueillir des observations et des suggestions en vue d'améliorer les ONC et de mieux aider les parties à remplir leurs obligations. Nous invitons l'ensemble des ONPV à répondre à cette enquête et à faire part de leurs précieuses suggestions pour rendre le programme des ONC plus efficace et accessible.

L'enquête est disponible à la page suivante: <https://www.surveymonkey.com/r/Z92BBR3>.



Réfléchissez avant de voyager : prenez toute la mesure des conséquences de vos actes.

Ne vous est-il jamais arrivé de ramener de voyage des bibelots en bois, des fleurs ou des produits agricoles pour les offrir à vos amis ou à votre famille ? La prochaine fois, ONGEZ un instant aux éventuelles conséquences d'un tel choix. Il se peut que vous introduisiez dans votre pays des organismes nuisibles susceptibles d'avoir des effets négatifs très importants sur l'économie, la sécurité alimentaire ou l'environnement.

Mieux vaut prévenir que guérir
Agissez de façon responsable !

SIGLES ET ACRONYMES

CIPV	Convention Internationale pour la protection des végétaux
CMP	Commission des mesures phytosanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
NROAG	Groupe consultatif sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports
ONPV	Organisation nationale de la protection des végétaux
ORPV	Organisation régionale de la protection des végétaux
PC	Partie contractante à la CIPV
PCO	Point de contact officiel d'une Partie contractante à la Convention
PPI	Portail phytosanitaire international (www.ippc.int/fr)

LIENS UTILES

Rôle des points de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/publications/role-ippc-official-contact-points/>

Formulaire de notification du **point de contact de la CIPV**

<https://www.ippc.int/fr/publications/ippc-official-contact-point-notification-form/>

Formulaire de notification de l'**éditeur PPI**

<https://www.ippc.int/fr/publications/ipp-editor-nomination-request-nppos/>

Manuel d'utilisation du PPI à l'attention des utilisateurs et éditeurs (2013) et Manuel d'utilisation du PPI (Module IV) NOUVELLE VERSION (février 2015).

<https://www.ippc.int/fr/publications/user-and-editor-guide-international-phytosanitary-portal/>
<https://www.ippc.int/fr/publications/80405/>

Informations générales sur les **obligations nationales en matière d'établissement de rapports**

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/>

Bulletins d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (éditions précédentes)

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-year-of-the-official-contact-point/>
<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-year-of-the-organization-of-the-nppo/>

Résumé des **informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports** communiquées par les pays

<https://www.ippc.int/fr/countries/>

Liste des **points de contact de la CIPV**

<https://www.ippc.int/fr/countries/all/contactpoints/>

Résumé des **signalements d'organismes nuisibles** communiqués par les pays

<https://www.ippc.int/fr/countries/all/pestreport/>



Coordonnées de la CIPV

Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV)
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie)
 Tél: +39 06 5705 4812
 Courriel: ippc@fao.org | Site Internet: www.ippc.int